

Vacances d'Avril 2021

Jeune :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Responsable légal :

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ : @ :

Inscriptions :

(Veuillez cocher les cases correspondantes ci-dessous)

Semaine 1	Lundi 12/04	Mardi 13/04	Mercredi 14/04	Jeudi 15/04	Vendredi 16/04

Semaine 2	Lundi 19/04	Mardi 20/04	Mercredi 21/04	Jeudi 22/04	Vendredi 23/04

Dans le cadre de l'Accueil Ados qui s'effectuera à l'ancien PIJ, les inscriptions sont à la journée et non à la semaine.

En cas de première participation de votre enfant aux activités du centre pour l'année 2021:

- Une cotisation de 30€ pour les familles Saint-Yorraises et 35€ pour les extérieures représentant l'adhésion annuelle vous sera facturée (valable du 1/01 de l'année en cours au 31/12)

L'inscription de votre jeune sera prise en compte à la réception de toutes les pièces complémentaires suivantes (si ne nous les avons pas déjà) :

- Fiche sanitaire,
- Dernier avis d'imposition ou/et n° de C.A.F (mise à jour des revenus en janvier),
- Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident et/ou extrascolaire),
- Fiche complémentaire de renseignements administratifs,
- Fiche autorisations
- Etre à jour de ses factures

Rappel du règlement intérieur de l'A.L.S.H

Article 10 : Engagements des responsables légaux

En signant les fiches d'inscriptions pour le périscolaire, les mercredis ou pour les vacances, vous vous engagez à respecter les clauses citées dans ce présent règlement.

Article 7 : Droit à l'image

Pendant les activités ou séjours, les enfants sont susceptibles d'être pris en photo. L'association se réserve le droit de les diffuser sur tout support de communication légal reconnu, interne et externe à la structure (journaux, bulletin d'info...).

En signant les fiches d'inscriptions, vous autorisez l'accueil de loisirs à diffuser et publier les photos sur lesquelles vos enfants figurent.

Dans le cas où vous refuseriez d'autoriser la publication des photos de vos enfants, un mot notifiant votre souhait doit être transmis à la direction du centre de loisirs.

Le règlement intérieur de l'A.L.S.H est à votre disposition sur le site internet <https://alsh-saintyorre.blog4ever.com/> ou sur demande auprès de la direction.

Je soussigné(e),
déclare inscrire mon jeune au Centre de loisirs aux dates indiquées ci-dessus et suis informé(e) qu'aucune modification ultérieure ne pourra y être apportée sans l'avis de la direction.

Signature des responsables du jeune :

INFORMATIONS A CONSERVER

La fiche d'inscription est à renvoyer par mail à inscription.st.yorre@gmail.com ou à ramener au Centre de loisirs (boîte aux lettres au portillon blanc) avant **le mercredi 31 mars**.

L'inscription de votre jeune sera prise en compte à réception de toutes les pièces complémentaires suivantes :

- Fiche sanitaire,
- Dernier avis d'imposition ou/et n° de C.A.F (mise à jour des revenus en janvier),
- Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accidentet/ou extrascolaire)
- Fiche complémentaire de renseignements administratifs
- Etre à jour de ses factures

✓ Nous accueillons les jeunes de 11 à 15 ans.

✓ Lieu d'accueil :

Accueil périscolaire (ancien PIJ) – Place du marché couvert 03270 SAINT-YORRE

✓ Horaires d'ouverture :

Arrivée 9h à 9h30 : **possibilité d'arrivée de 7h à 8h45 au Château Robert (61 avenue des Sources 03270 Saint-Yorre), un ramassage sera mis en place pour aller à l'accueil périscolaire.**

Départ de 17h à 18h30

Pour une gestion plus efficace de notre centre de loisirs, vous devez impérativement compléter le tableau ci-dessus.

Toute absence d'un enfant inscrit devra être justifiée (certificat médical) ou elle sera facturée.